



PROCÉDURE D'HABILLAGE : S'HABILLER AVANT LE CHANTIER

1	Vérifiez que votre vêtement ne présente pas de défaut de fabrication et ne souffre d' aucune altération (exemple : déchirure, couture ouverte...) qui conduirait à la perte de ses performances de protection chimique ou de fonctionnement. Vérifiez également que la taille du vêtement est adaptée à votre morphologie .
2	Retirez vos chaussures et mettez votre vêtement de travail .
3	Enfilez la combinaison ou le tablier de protection chimique et remontez aux 3/4 la fermeture à glissière.
4	Chaussez les bottes de sécurité et assurez-vous que les jambes du vêtement les recouvrent.
5	Remontez la capuche et la fermeture à glissière jusqu'en haut.
6	Mettez l'appareil de protection respiratoire si nécessaire (consulter l'étiquette du produit).
7	Mettez les protections des yeux et de la face si nécessaire (consulter l'étiquette du produit).
8	Si nécessaire, fixez le rabat de la fermeture à glissière selon la notice d'instruction du fabricant.
9	Enfilez les gants et assurez-vous qu'ils sont recouverts (si le poignet de la manche est élastique ou si le gant est court) ou qu'ils recouvrent les manches.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.